



## Pacte international relatif aux droits civils et politiques

Distr. générale  
4 octobre 2019  
Français  
Original : anglais

### Comité des droits de l'homme

#### Décision adoptée par le Comité en vertu du Protocole facultatif, concernant la communication n° 2028/2012\*, \*\*

*Communication présentée par :* M. A. A.  
*Victime(s) présumée(s) :* L'auteur  
*État partie :* Australie  
*Date de la communication :* 21 novembre 2012 (lettre initiale)  
*Question(s) de fond :* Déportation vers l'Afghanistan

Le 25 juillet 2019, le conseil de l'auteur ayant demandé qu'il soit mis fin à l'examen de la communication et fait savoir que de nouveaux recours internes s'offraient à l'auteur, dans le cadre desquels l'affaire serait à nouveau examinée au fond, le Comité a décidé de mettre fin à l'examen de la communication n° 2208/2012.

\* Adoptée par le Comité à sa 126<sup>e</sup> session (1<sup>er</sup>-26 juillet 2019).

\*\* Les membres suivants du Comité ont participé à l'examen de la communication : Tania María Abdo Rocholl, Yadh Ben Achour, Ilze Brands Kehris, Arif Bulkan, Ahmed Amin Fathalla, Shuichi Furuya, Christof Heyns, Bamariam Koita, Duncan Laki Muhumuza, Photini Pazartzis, Hernán Quezada Cabrera, Vasilka Sancin, José Manuel Santos Pais, Yuval Shany, Hélène Tigroudja, Andreas Zimmermann et Gentian Zyberi.

